

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 mai 2026

Sous la présidence de Dominique LEHMANN, Maire.

Étaient présents :

Les Adjointes : Jean-Michel CROMER, Céline MASTRONARDI, Maxime METZ

Les Conseillers municipaux : Caroline BAUMERT, Marie Josée DUCHEMANN GREGORIO, Stéphane ECKERT, Pauline FABRY, Élodie HESTIN, Valérie HIRTZ, Laetitia LEIBEL et Cédric METZ

Absents excusés : Gwenn GAUDIN, Guillaume SCHULTZ et Benoît SPITZ.

Procurations : Gwenn GAUDIN à Céline MASTRONARDI

Guillaume SCHULTZ à Élodie HESTIN

Benoît SPITZ à Maxime METZ

Secrétaire de séance : le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Élodie HESTIN, comme secrétaire de séance.

Adoption du compte rendu de la séance du conseil municipal du 23 avril 2026

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Commission de contrôle des listes électorales

Le Conseil municipal désigne Marie Josée DUCHEMANN GREGORIO, comme titulaire et Pauline FABRY, comme suppléant des membres du Conseil municipal pour siéger au sein de la Commission de contrôle des listes électorales.

Adopté à la majorité des voix

Service minimum d'accueil dans les écoles

Le Conseil municipal décide de faire un appel à la candidature au sein de la population pour assurer le service minimum d'accueil dans les écoles en cas de grève du corps enseignant. Trois personnes candidates sont déjà retenues. La liste définitive sera validée lors du prochain conseil.

Adopté à l'unanimité.

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs

Les membres établissent la liste des propositions de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants pour la Commission Communales des Impôts Directs, selon les catégories des contribuables à représenter.

Adopté à l'unanimité

Approbation de l'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics

Le Conseil municipal approuve l'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics et autorise la Maire à signer la convention et la charte d'utilisation.

Adopté à l'unanimité

Travaux de chauffage : sous-station mairie, régulation SIEMENS

Le Conseil municipal décide de d'effectuer les travaux à la sous-station mairie et de retenir le devis établi par l'entreprise GILGENMANN, devis n° DE000068 pour un montant HT de 4 502,43 €.

Adopté à l'unanimité

Emplois saisonniers

Mme Zoé SPECHT a été tirée au sort pour l'emploi du 6 au 31 juillet 2026 et M. Aurélien SPITZ a été tiré au sort pour l'emploi du 3 au 28 août 2026.

Adopté à l'unanimité